Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260528-D_893_270526-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	27
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 27 mai 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Aurélie TOUL - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Karine RIOU - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Yannig ROBIN - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Jean-Luc CABON procuration à Stéphane PHILIPPOT
Océane LE MEUR procuration à Virginie PETTON LESVEN

Nomenclature ACTES 8.9.3	DÉLIBÉRATION POUR LA VENTE DE DOCUMENTS ET LA SUPPRESSION DE DOCUMENTS DU FONDS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Plouguerneau prévoit d'organiser vendredi 3 et samedi 4 juillet 2026 une vente des documents éliminés de ses collections. Cette vente se prolongera en juillet et août.

Le désherbage est l'ensemble des opérations qui visent à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers de la bibliothèque (livres abîmés, trop anciens, information fausse ou périmée, supports dépassés…).

Cette année, 1650 documents seront mis en vente, auxquels seront ajoutés 100 documents provenant de dons faits à la médiathèque et ne pouvant pas rentrer dans ses fonds car ils sont trop abîmés, trop anciens ou déjà dans les rayons.
Par délibération en date du 8 juillet 2009, le prix de vente de ces documents a été fixé à 1 euro.

Les écoles et la crèche de Plouguerneau pourront acquérir gratuitement les documents qui les intéressent. Après la vente, les documents restants seront pilonnés, la SCIC Book Hémisphères ne venant plus les chercher.

Par ailleurs, 100 documents abîmés ou perdus par les usagers vont être supprimés du fonds. Par la suite, les abonnés rachètent certains de ces documents, ceux-ci sont alors remis dans le fonds documentaire et réintégrés dans la base.

Après avis de la commission culture du 18 mai 2026, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le présent projet de ventes de documents et de suppression de documents du fonds de la médiathèque.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260528-D_893_270526-DE

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 29 mai 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON